



**PARTICIPEZ À
L'ORGANISATION
DES JEUX DE
PARIS 2024
DEVENEZ
VOLONTAIRE !**

Fier d'être labélisé
Terre de Jeux 2024
et investi dans le
**Programme des
Volontaires Paris 2024.**

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Jeudi 14 avril 2022
Communiqué de presse

Le Département du Puy-de-Dôme sélectionné pour participer au Programme des Volontaires de Paris 2024 recherche des volontaires !

Le Département du Puy-de-Dôme va pouvoir présélectionner sur son territoire 50 puydômois et puydômoises souhaitant devenir volontaires et qui pourront candidater en avant-première sur le portail de Paris 2024, dès janvier 2023.

Par sa candidature, le volontaire s'engage dans un processus d'accompagnement proposé par le Département (réalisation de bénévolat, participation à des webinaires, etc.) qui lui permettra de réaliser au mieux ses missions.

Pour plus d'informations et pour candidater, rendez-vous sur la page « Terre de Jeux 2024 » du Département du Puy-de-Dôme à l'adresse suivante :

<https://www.puy-de-dome.fr/culture-sport/terre-de-jeux-2024.html>

Attention, les candidatures sont à envoyer avant le 30 juin 2022.

Plus d'informations sur le statut de volontaire : <https://youtu.be/EUXf6f326rI>

Dans le cadre de sa labellisation au label « Terre de Jeux 2024 », le Département a candidaté à l'appel à projets du Programme des Volontaires de Paris 2024 et a été sélectionné.

En effet, 45 000 volontaires seront mobilisés pour l'organisation des Jeux de Paris 2024 et participeront à un programme de mobilisation inclusif et porteur de sens, ouvert à tous ceux qui veulent se mobiliser pour accueillir le monde sur notre territoire.

Au sein de l'organisation, les volontaires prendront leur place aux côtés de tous les acteurs de Paris 2024. Ils seront pleinement partie prenantes du projet, mais avec un statut, des modalités de participation et des missions spécifiques, afin de tenir compte de la nature bénévole de leur engagement. Ces informations sont à retrouver dans la charte du volontariat olympique et paralympique.



**PARTICIPEZ À
L'ORGANISATION
DES JEUX DE
PARIS 2024
DEVENEZ
VOLONTAIRE !**



Fier d'être labélisé
Terre de Jeux 2024
et investi dans le
**Programme des
Volontaires Paris 2024.**

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Le statut de Volontaires est soumis à certaines conditions :

- avoir 18 ans au 1^{er} janvier 2024,
- maîtriser une langue officielle (française et/ou anglais),
- avoir une autorisation nécessaire pour résider sur le territoire français,
- s'engager pour une durée minimale d'engagement d'au moins 10 jours consécutifs ou non.

Les missions susceptibles d'être confiées aux volontaires sont regroupées en six catégories :

- accueil, orientation et assistance aux spectateurs, participants et parties prenantes,
- support aux opérations sportives,
- soutien opérationnel à l'organisation,
- transports,
- soutien aux services médicaux,
- support aux cérémonies.